

# DECAP AQUA FACADE

Super décapant base aqueuse ininflammable, sans chlorure de Méthylène, sans NMP, sans paraffine et sans rinçage.

## DEFINITION / DESTINATION

Ce produit est destiné au décapage de peintures du bâtiment, ITE, RPE, RSE, colles, encres, vernis, graffiti, sur support en plâtre, béton, pierres, briques, pâte de verre, bois, enduits minéraux.

- Efficace et rapide dans sa catégorie
- Sans paraffine et sans rinçage
- Viscosité idéale adaptée pour les surfaces verticales
- Ininflammable
- Ne coule pas (consommation réduite)
- Non étiquetable selon la réglementation en vigueur, à l'utilisation et aux transports

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Produit aqueux sous forme d'émulsion
- PH : 2.5
- Gel visqueux blanc
- Craint le gel mais réversible
- Masse volumique 1,05 grs / cm<sup>3</sup>
- Point d'éclair : > 90° C

## MISE EN OEUVRE

**Dilution** : Prêt à l'emploi

**Mode opératoire** : Homogénéiser : bien agiter le produit avant l'application.

Appliquer en couche épaisse puis laisser agir le produit jusqu'au ramollissement total du revêtement.

Du fait de l'absence de paraffine, le support décapé peut-être nettoyé par un simple grattage efficace, sans rinçage et être recouvert d'une nouvelle couche de peinture ou de revêtement.

Éviter d'appliquer sur surfaces mouillées.

**Matériel d'application** : Rouleau, brosse en fibres naturelles, taloche, éventuellement pulvérisable à l'airless.

**Temps d'application** : Une ou plusieurs heures.

Nous conseillons d'appliquer le soir pour décaper le lendemain.

**Conditions climatiques** De 5° C à 50° C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

**Rendement** : De 400 à 700 grs / m<sup>2</sup> selon le revêtement

---

**Nettoyage des outils** : Le nettoyage des outils devra s'effectuer aussitôt à l'eau de préférence savonneuse après utilisation

---

**Précautions d'application** : Voir la Fiche de Données de Sécurité

1. Protection des supports : Peut avoir des effets néfastes sur certains supports comme le caoutchouc et plastique. Il est recommandé de faire des essais au préalable et si nécessaire les protéger.
  2. Protection des personnes : Ce produit n'est pas dangereux, mais se protéger et éviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, se laver à l'eau.
- 

**Stockage** : Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11


Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DECAP AQUA FACADE
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Décapant pour peinture universelle
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: S.C.A.L.P. SA  
8 allée de Bruxelles - Z.I. La Poudrette  
F-93320 Les Pavillons sous Bois  
France  
Tél: +33 (0)1 48 48 39 76
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245  
Angers : 02 41 48 21 21 Bordeaux : 05 56 96 40 80  
Lille : 03 20 44 44 44 Lyon : 04 72 11 69 11  
Marseille : 04 91 75 25 25 Nancy : 03 83 85 26 26  
Paris : 01 40 05 48 48 Rennes : 02 99 59 22 22  
Strasbourg : 03 88 37 37 37 Toulouse : 05 61 77 74 47
1. 5. Formule: formule N° :370-02

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. oc. 2B / H319 \*  
\* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P264 Se laver savon et eau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P364 Et les laver avant réutilisation.  
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): /
2. 4. Dangers principaux: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Calmer la victime, et la maintenir dans une position confortable.  
Enlever les vêtements souillés.  
Laver abondamment à l'eau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 5. Autres dangers: Irritant pour les yeux.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange de solvants organiques, et des surfactants

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- alcool benzylique  
- N° Id: 603-057-00-5 - N° CE: 202-859-9 - N° CAS: 100-51-6  
- Conc. (% pds) : 25 < C <= 30  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H332
- acide formique  
- N° Id: 607-001-00-0 - N° CE: 200-579-1 - N° CAS: 64-18-6  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1A - H314  
- (Skin Corr. 1A; H314: C >= 90% - Skin Corr. 1B; H314: 10% <= C < 90% - Skin Irrit. 2; H315: 2% <= C < 10% - Eye Irrit. 2; H319: 2% <= C < 10%)  
- Divers :  
VME ppm = 5 - VME mg/m³ = 9 - VLE ppm = 10 - VLE mg/m³ = 19
- 1,3-dioxolane  
- N° Id: 605-017-00-2 - N° CE: 211-463-5 - N° CAS: 646-06-0  
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.  
En cas de malaise consulter un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.  
Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement à l'eau abondante, y compris sous les paupières.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 5. Ingestion: NE PAS faire vomir.  
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau ou du lait, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Irritant pour les yeux.

4. 2. 1. Inhalation: De fortes concentrations de particules respirables peuvent provoquer:  
Irritation des voies respiratoires

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau  
irritation de la peau

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

4. 2. 4. Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.  
brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Donner à boire une suspension, dans l'eau, de charbon actif. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
---	--

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	dioxyde de carbone (CO2) poudre sable
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. La combustion produit des gaz toxiques. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Essayer de recouvrir le liquide avec de la poudre. Refroidir les réservoirs / citernes / fûts adjacents par jet d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Assurer une ventilation adéquate. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients. Éliminer comme déchet chimique.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Formation possible de produits volatils inflammables. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation Ne pas fumer. A manipuler dans des locaux bien ventilés. Eviter le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes de pistorage.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Eviter les décharges d'électricité statique. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Maintenir les emballages bien fermés. Manipuler et ouvrir les emballages avec précaution.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Tenir à l'écart de flammes nues sources d'ignition
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	/
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

	Conserver dans l'emballage d'origine.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Décapage des peintures

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:                      • acide formique : VME ppm = 5 - VME mg/m<sup>3</sup> = 9 - VLE ppm = 10 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 19

\*\*\*\*\*

DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet

alcool benzylique: CAS:100-51-6

DNEL : Travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 450 mg/m<sup>3</sup>

DNEL : Travailleur.Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée 5,7 mg/kg

BENZYL ACETATE - ACETATE DE BENZYLE : CAS 140-11-4

DNEL : Travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 21.9 mg/m<sup>3</sup>

DNEL : Travailleur.Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée 6,25 mg/Kg

\*\*\*\*\*

PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement.

alcool benzylique: CAS:100-51-6

sol (agricole) 0.456 mg/Kg w w t

traitement des eaux usées 5.24 mg/Kg w w t

sédiment marin 0.527 mg/Kg w w t

Eau douce 1 mg/L

BENZYL ACETATE - ACETATE DE BENZYLE : CAS 140-11-4

sol (agricole) 0.0205 mg/Kg w w t

traitement des eaux usées 8.55 mg/L

sédiment marin 0.0144 mg/Kg dw t

Sédiments d'eau douce 0.144 mg/Kg dw t

Eau douce 0.004 mg/L

8. 1. 2. Indice biologique:                              Non déterminé.

8. 1. 3. Mesure(s) d'ordre technique:            /

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. appareil respiratoire avec filtre " A "

8. 2. 2. Protection des mains:                      gants résistants aux solvants

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

	gants en PVC ou gants en latex type: LATEX 3130 ou PVC535K de la marque GOLDEX gants en caoutchouc butyle Changer régulièrement les gants usés.
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux:	Porter un appareil de protection des yeux/du visage
8. 2. 5. Protection individuelle:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
8. 2. 6. Procédure(s) de surveillance recommandée(s):	/
8. 3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
8. 4. Mesure(s) d'hygiène:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser la ventilation adéquate.
8. 5. Information(s) supplémentaire(s):	/

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	crème
9. 1. 2. Couleur:	laiteux
9. 1. 3. Odeur:	légère
9. 1. 4. PH:	2.5
9. 1. 5. Réserve alcaline/acide:	/
9. 1. 6. Point / intervalle d'ébullition:	75°C
9. 1. 7. Point / intervalle de fusion:	0°C
9. 1. 8. Point d'éclair:	93°C coupelle fermée selon EN ISO 3679
9. 1. 9. Température d'auto-inflammabilité:	> 300°C
9. 1. 10. Température de décomposition:	> 300°C
9. 1. 11. Limites d'explosivité:	Non déterminé.
9. 1. 12. Inflammabilité (solide, gaz):	/
9. 1. 13. Propriété(s) comburante(s):	non
9. 1. 14. Pression de vapeur:	101 hPa
9. 1. 15. Densité gazeuse:	/
9. 1. 16. Densité relative (eau = 1):	1
9. 1. 17. Masse volumique apparente:	1 g/cm <sup>3</sup>
9. 1. 18. Viscosité:	> 5000 cPs
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	non
9. 2. 2. Liposolubilité:	non
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 2. 4. Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non déterminé.
9. 2. 5. Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

9. 2. 6. Conductivité électrique: /
9. 3. Autres données: /
9. 4. Information(s) supplémentaire(s): /

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 4. Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 50°C  
Des produits de décomposition peuvent se dégager pendant des chauffages prolongés à des températures supérieures à 100°C
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Co2, CO

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Calculs effectués avec les estimations de la toxicité aiguë (ETA)  
ETA mélange (oral): 5239 mg/kg  
ETA mélange (dermique): > 690000 mg/kg  
ETA mélange (inhal.): 13.93 mg/l (brouillards)  
ETA mélange (inhal.):1251 mg/l
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Valable pour la substance :  
alcool benzylique: CAS:100-51-6  
Inhalation (poussières / brouillards) CL 50 : > 4178 mg/m3  
  
ACIDE FORMIQUE CAS 64-18-6  
DL50: 7,4 mg/l (Rat; 4 h)
11. 2. 2. Contact avec la peau: Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Irritant pour les yeux.
11. 2. 4. Ingestion: Valable pour la substance : BENZYLE ALCOHL - ALCOOL BENZYLIQUE : CAS 100-51-6  
DL50/orale/rat = 1620 mg/Kg  
  
Valable pour la substance : BENZYL ACETATE - ACETATE DE BENZYLE : CAS 140-11-4  
DL50/orale/rat = >2000 mg/kg (OECD 401)  
  
ACIDE FORMIQUE CAS 64-18-6  
DL50: 730 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 401)
11. 3. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 4. Toxicité chronique: Non mutagène (test AMES).
11. 5. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une dermatite.
11. 6. Effet(s) spécifique(s): Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 7. Information(s) supplémentaire(s): /

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:
- poissons  
ACIDE FORMIQUE CAS : 64-18-6  
CL50: 130 mg/l ((Brachydanio rerio; 96 h) (Essai en statique; OCDE ligne directrice 203))  
CL50: 68 mg/l (Leuciscus idus(Ide); 96 h) (Essai en statique; DIN 38412)
- Toxicité aiguë - aquatique  
ACIDE FORMIQUE: CAS : 64-18-6  
CE50: 365 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)  
CE50: 32,19 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique)  
CE50: 1,240 mg/l (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce); 72 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 201)  
CE50: 32,64 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 72 h) (Essai en statique; Fin: Taux de croissance; DIN 38412)
- alcool benzylique: CAS : 100-51-6  
CE50: 310 mg/l: Pseudokirchneriella: 72 h  
CL50: 460 mg/L: POISSON : Pimephales: 96 h
- BENZYL ACETATE - ACETATE DE BENZYLE : CAS 140-11-4  
CE50: 855 mg/l : bactéries :3h  
Ce50: 13 mg/l : Daphniee-Daphnia magna: 48 h  
CL50: 110 mg/l: Desmodesmus: Algues: 72 h
12. 2. Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: absorption / désorption
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Cette préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus
12. 6. Autres effets néfastes: Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:
- BENZYL ACETATE - ACETATE DE BENZYLE : CAS 140-11-4  
OECD 201: Chronique NOEC 52 mg/l Algues -Desmodesmus subspicatus:72 h  
Chronique NOEC 0,92 mg/l, eaux douces poissons ORYZIAS: 28 days
- alcool benzylique CAS 100-51-6  
OECD 211, Daphnia magna, essai de production  
Chronique NOEC 51 mg/l  
Daphnie-Daphnia magna : 21 days
- ACIDE FORMIQUE CAS : 64-18-6  
NOEC : >= 102 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie) ); 21 days (Essai en semi-statique; OCDE Ligne directrice 211)
12. 6. 2. Toxicité bactériologique: Non déterminé.
12. 6. 3. Toxicité pour les oiseaux: Non déterminé.
12. 7. Potentiel de formation d'ozone photochimique: non
12. 8. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 9. Information(s) supplémentaire(s): /

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	régénération / purification par des techniques chimiques ou physiques Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Le produit non utilisé ne doit pas être mis dans les déchets ménagers. Apporter le produit non utilisé dans un centre du traitement des déchets spéciaux chimiques
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge après nettoyage en suivant les règlements locaux.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
13. 4. Information(s) supplémentaire(s):	consulter les autorités régionales Le produit non utilisé ne doit pas être mis dans les déchets ménagers.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Porter des gants appropriés
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14. 9. Autre(s) information(s):	/

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Concerne uniquement la France Maladies professionnelles : N° 84:Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel. N° 4 BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de risque chimique a été faite pour certains des composants de ce produit :
15. 3. Avis ou remarques importantes:	Tableau des Maladies Professionnelles n°4 bis et 84:Affection engendrée par les solvants

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	/
16. 4. Restrictions:	Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux Non applicable.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DECAP AQUA FACADE

Version:11

Date de révision:24/01/2018

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

16. 5. Recommandation(s):	/
16. 6. Références et / ou bibliographie:	/
16. 7. Conseils relatifs à la formation:	Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident.L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit
16. 8. Information(s) supplémentaire(s):	Acronymes et abréviations ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods IATA : International Air Transport Association. CAS : Chemical Abstracts Service DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP PBT : Persistant, Biocumulable & Toxique PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement. vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Biocumulable. VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.) VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.) DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée. CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée. CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée. ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables CPSE = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH tPtB = Très persistant et très bioaccumulable
16. 9. 1. Date de la première édition:	07/10/2008
16. 9. 2. Date de la révision précédente:	08/11/2016
16. 9. 3. Date de révision:	24/01/2018
16. 9. 4. Version:	11
16. 9. 5. Révision chapitre(s) n°:	Révision
16. 10. Réalisé par:	sds+ sofware